

Comité d'Ethique Hospitalo-Facultaire Universitaire de Liège (707)



Sart Tilman, le 15/09/2015

Monsieur le **Prof. P. DAMAS**
Madame le **Dr Patricia WIESEN**
Service de **SOINS INTENSIFS GENERAUX**
CHU B35

Concerne: Votre demande d'avis au Comité d'Ethique
Notre réf : 2015/197

"Incidence and risk factors for early renal dysfunction after liver transplantation. "

Cher Collègue,

Le Comité constate que votre étude n'entre pas dans le cadre de la loi du 7 mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine.

Le Comité d'Ethique n'a pas d'objection à la réalisation de cette étude et vous informe que **le consentement oral n'est pas nécessaire.**

Vous trouverez, sous ce pli, la composition du Comité d'Ethique.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Prof. V. SEUTIN
Président du Comité d'Ethique

Note: l'original de la réponse est envoyé au Chef de Service, une copie à l'Expérimentateur principal.